Extrait du UNSA Fonction publique

http://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-rencontre-Marylise

L'UNSA rencontre Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction Publique

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 4 septembre 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Une délégation de l'UNSA Fonction Publique conduite par son Secrétaire Général, Guy Barbier a été reçue en audience par Marylise Lebranchu.

L'UNSA a, notamment, fait part d'une « situation tendue sur le terrain voire anxiogène pour les agents ». Le contentieux sur les salaires perdure.

Salaires

L'UNSA a réitéré la nécessité d'une revalorisation générale des rémunérations au travers d'une augmentation du point d'indice. Elle a questionné la ministre sur les conséquences de la censure par le Conseil Constitutionnel de l'allégement des cotisations sociales prévu dans le cadre du pacte de responsabilité. Cette décision remet en effet en cause la diminution de la part des cotisations retraites pour les fonctionnaires de catégorie C, B et A (jusqu'au 6e échelon) et l'augmentation de salaire qu'elle entraînait. Marylise Lebranchu a indiqué qu'une nouvelle mesure était à l'étude et devrait être communiquée rapidement.

Inquiétudes face à la réforme territoriale

L'UNSA a fait état de la forte inquiétude des agents par rapport à la réforme de l'organisation territoriale de la République. Plus que tout, l'absence de ligne claire, les annonces contradictoires et la carence de l'information des personnels renforcent les craintes aussi bien chez les agents territoriaux qu'à l'Etat.
Rumeurs, ballons d'essais dans la réorganisation des services territoriaux ou déconcentrés font craindre pour les emplois et les conditions de travail. Les agents s'interrogent pour leur avenir à la fois en matière de localisation d'emplois et de rémunération.

Après avoir reconnu « le fait anxiogène de la réforme territoriale » pour les agents et précisé que « l'outil de proximité pour les solidarités territoriales qui se substituera au département » devrait être arrêté en 2021, la ministre a estimé que la réforme territoriale était nécessaire malgré le contexte de crise, afin de pouvoir garantir à la France, un service public fort.

D'une manière plus générale, Mme Lebranchu a insisté sur les missions importantes qu'elle souhaitait voir effectuée par les agents de l'État. Ainsi, le contrôle de légalité des marchés publics et du recrutement des personnels apparaissent comme des priorités. Enfin, les structures de proximité apparaissent comme indispensables et devront être renforcées.

Apprentissage ne veut pas dire recrutement

Suite aux questions de l'UNSA, Marylise Lebranchu a précisé que l'apprentissage dans la Fonction publique ne pouvait se mettre en place qu'à plusieurs conditions : ce ne doit pas être une voie de recrutement et les apprentis ne doivent pas être décomptés dans le plafond d'emplois.
L'UNSA, qui est attachée au principe constitutionnel d'égalité de recrutement dans la Fonction publique, partage ces réserves. Elle souligne l'impact de l'arrivée de l'apprenti sur le service : il faut reconnaître davantage la fonction des maîtres d'apprentissage.

Copyright © UNSA Fonction publique